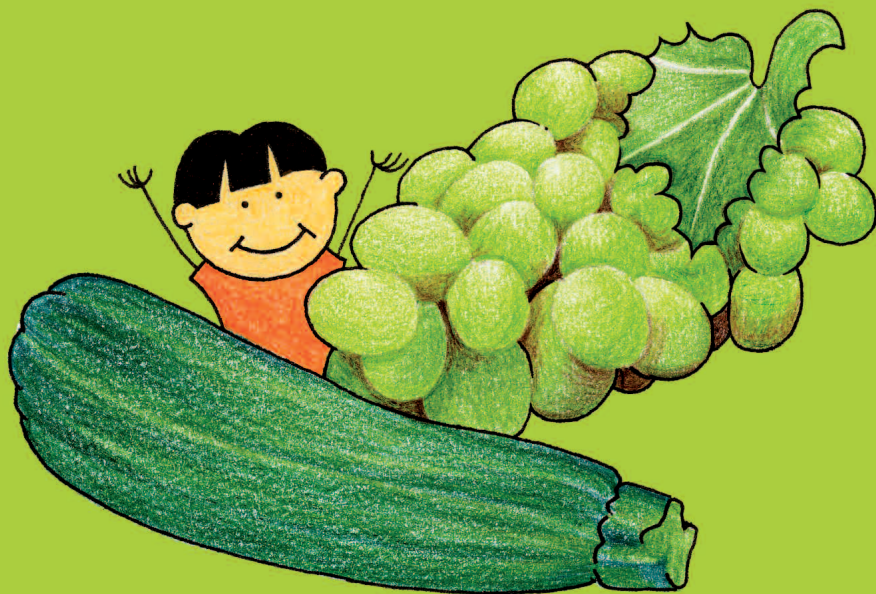


LES PETITS GOURMETS À TABLE

« J'aime pas ci... j'aime pas ça... »
Est-ce une étape normale ?
Comment faire évoluer la situation ?



Financement par le Service cantonal de la santé publique d'une ou deux soirées d'échanges par établissement.



En tant qu'institution, vous avez la possibilité d'organiser une ou deux soirées d'information interactives sur le thème:

LE COMPORTEMENT ALIMENTAIRE DES ENFANTS

Ces soirées abordent notamment:

-  La place des fruits et des légumes dans l'alimentation de l'enfant et de la famille.
-  L'approche générale du thème de l'alimentation sous plusieurs angles (éducatif, comportemental et gustatif) en complément à l'aspect nutritionnel.
-  L'évolution du comportement alimentaire et du goût de l'enfant.
-  Les stratégies pour gérer les refus alimentaires de l'enfant.
-  Les propositions pour faire du repas un moment de plaisir en commun.



PUBLIC-CIBLE

Les professionnels de la petite enfance et les parents (soirées séparées conseillées).

DÉROULEMENT D'UNE SOIRÉE D'INFORMATION

La soirée est animée par un-e diététicien-ne mandaté-e par le Service de la Santé publique.

Une première soirée est destinée à l'équipe éducative de votre structure et une seconde, si vous le souhaitez, aux parents des enfants fréquentant votre établissement.

Le contenu de chaque intervention est adapté aux besoins du public.

La soirée se déroule dans vos locaux, à la date de votre choix.

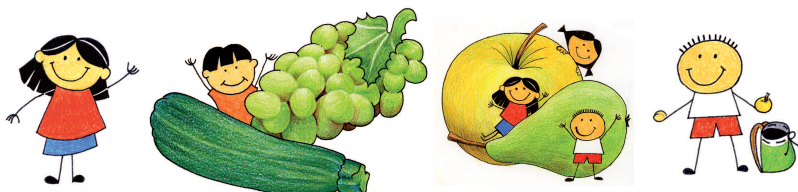
La durée de l'intervention est de deux heures environ (1h30 à 1h45 de discussion avec la diététicienne puis échanges informels autour d'une verrée).





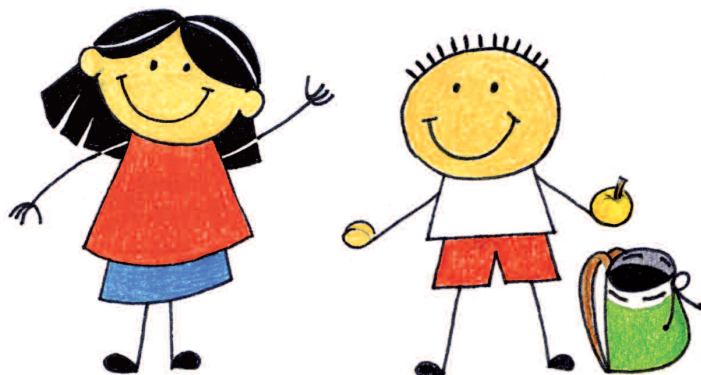
UNE SOIRÉE D'INFORMATION VOUS APPORTE:

- * Des propositions d'outils simples pour passer de la théorie à la pratique (par ex. gestion des refus) et pour valoriser la découverte de nouveaux goûts chez l'enfant
- * Des informations sur la place des fruits et des légumes dans l'alimentation de l'enfant
- * Des échanges d'expériences entre parents, personnel et diététicien-ne.



FINANCEMENT

- * Ce projet est financé par le Service cantonal de la santé publique (SCSP) en collaboration avec Promotion Santé Suisse dans le cadre du programme cantonal «Alimentation & Activité physique».
- * Il comprend le financement d'une ou deux soirées d'information par établissement (travail, déplacement de la diététicienne et documents mis à disposition des parents et du personnel).
- * L'établissement prend à sa charge la verrée proposée aux parents en fin de soirée (boissons, jus de fruits, panier de fruits, eau, etc.).



CETTE OFFRE VOUS INTÉRESSE ?

Le directeur ou la directrice de crèche peut prendre contact avec
le Service de la Santé publique de Neuchâtel, 032 889 52 19

Lysiane Ummel Mariani

Déléguee à la promotion de la santé
Service cantonal de la santé publique
Pourtalès 2
2000 Neuchâtel
032 889 52 19
lysiane.mariani@ne.ch